

## TARIFS A COMPTER DU 01/02/2025

### TARIFS CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

#### Trentenaire 2m<sup>2</sup> :

308 € + 25 € frais d'enregistrement

Total : 333 euros

#### Cinquantenaire 2m<sup>2</sup> :

513 € + 25 € frais d'enregistrement

Total : 538 euros

---

### TARIFS AU COLUMBARIUM

1 place.....	671 euros
2 places.....	913 euros
3 places (pyramide).....	1071 euros
4 places (pyramide).....	1635 euros
Emplacement provisoire (ras de sol).....	214 euros

- 
- Les concessions perpétuelles n'existent plus
  - RAPPEL: Pour toute intervention dans le cimetière communal, il convient de demander l'autorisation en mairie en remplissant le formulaire de demande de travaux ou d'interventions prévu à cet effet.

Une fois l'autorisation délivrée, les clés sont à retirer à l'accueil-état-civil contre signature.